

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d' Ange-Gardien, tenue le 19 juin 2020, à 10 h 40, en visioconférence, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers et M. Rhéal Grenier,

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Messieurs Éric Ménard et Benoit Pepin sont absents.

Tous les membres du conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivant du *Code municipal du Québec*.

ORDRE DU JOUR

1. Séance du conseil à huis clos;
2. Réfection du pavage des rangs Saint-Charles, Saint-Georges et rue Rachel;
3. Programme d'aide à la voirie locale – Volet AIRRL- Réfection du rang Saint-Georges;
4. Demande du CPE Bambin Club;
5. Prêt du terrain de soccer;
6. Autorisation de dépenses pour cours extérieurs;
7. Horaires de travail;
8. Levée de la séance.

**RÉSOLUTION 06-151-20
SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS**

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours, et les décrets subséquents renouvelant l'état d'urgence sanitaire par période de 10 jours;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au

conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu unanimement : Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-152-20

RÉFECTION DU PAVAGE DES RANGS SAINT-CHARLES, SAINT-GEORGES ET RUE RACHEL

Considérant que des soumissions ont été demandées via le système électronique d'appel d'offres SEAO et ont été ouvertes le 5 juin dernier, pour la réfection du pavage des rangs Saint-Charles, Saint-Georges et rue Rachel;

Considérant les soumissions reçues à savoir :

ENTREPRENEURS	PRIX AVEC TAXES
Construction Techroc inc.	479 180,62 \$
Pavage Ultra inc.	536 603,01 \$
Pavage Axion inc.	571 851,34 \$
Eurovia Qc construction inc.	579 219,34 \$
Roxboro excavation inc.	585 000,00 \$
Sintra inc.	678 548,01 \$

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que le conseil de la Municipalité prend acte des soumissions reçues et reporte l'octroi ou non d'un contrat à une séance

ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-153-20

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET - ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL - RÉFECTION DU RANG SAINT-GEORGES

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-154-20

DEMANDE DU CPE BAMBIN CLUB

En réponse à la demande du CPE Bambin Club, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser la fermeture d'une portion de la rue Saint-Jean, soit devant l'installation du CPE Bambin Club située sur cette rue, ainsi que la fermeture de la rue Rachel, entre la rue Principale et la rue Jérôme, en ce qui concerne la deuxième installation, afin que ce dernier puisse organiser une journée bicyclette pour ses deux installations, le 30 juin 2020, de 8 h 45 à 11h 30 et remis au 7 juillet 2020 en cas de pluie.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-155-20
PRÊT DU TERRAIN DE SOCCER**

Suite à une demande de M. Philippe Déry-Rouleau, joueur de soccer dans une équipe adulte à Bromont, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu de permettre l'accès du terrain de soccer pour quatre mercredis de 19 h 30 à 21 h à l'Association des Clubs de Soccer du Sommet de Bromont pour des pratiques d'équipes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-156-20
AUTORISATION DE DÉPENSES POUR COURS EXTÉRIEUR**

Suite au rapport de la directrice du Service des loisirs, madame Jennie Rainville, relativement à l'organisation d'activités gratuites de cardio et de zumba à l'extérieur dans le parc F. Ménard, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'accepter les recommandations mentionnées audit rapport et d'autoriser un montant de 1 280,00 \$, plus taxes, pour défrayer les dépenses relatives à ces activités.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-157-20
HORAIRES DE TRAVAIL**

Considérant la résolution numéro 06-135-20 modifiant les heures d'ouverture du bureau municipal;

Considérant qu'il y a lieu de revoir l'horaire de travail attribué à certains postes;

En conséquence, il est proposé par Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu de modifier l'horaire de travail des employés municipaux, selon les recommandations soumises par la directrice générale dans son rapport administratif du 19 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-158-20
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu que la séance soit levée.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire